

Houdemont, le 22 février 2018

DECLARATION DES MEMBRES DU COMITE D'ENTREPRISE

## DIALOGUE SOCIAL EN SOUFFRANCE

Dans un article en date du 10 février 2018 paru dans le journal « Les Echos », le **patron du Crédit Mutuel Nicolas Théry**, associé à un psychiatre et au secrétaire du comité d'entreprise du CIC appartenant à l'organisation syndicale FO, écrit un « point de vue » consacré à la prévention de la dépression au travail. Une des phrases de ce papier dit : **« Les conditions de travail se traitent dans un cadre social : le débat sur la stratégie de l'entreprise et ses conséquences doit être mené au sein des instances représentatives du personnel, dans le souci du bien-être au travail comme de la réussite de l'entreprise. »**

Globalement, **c'est à peu près tout l'inverse de ce qui se passe au sein des instances de l'UES où la direction pratique plutôt la politique du fait accompli.** De fait, elle n'apprécie pas la contradiction. Encore moins les contre-pouvoirs, pourtant gages de démocratie. Dans nos entreprises, les IRP (Instances représentatives du personnel) sont pour le dialogue, et font, depuis toujours, des propositions économiques pour l'avenir de nos sociétés. Mais la direction prend un malin plaisir à les faire passer pour les « méchantes » qui ne veulent rien entendre.

Alors que les négociations ne sont pas encore abouties au Républicain Lorrain, que les négociations sur le PDV piétinent à L'ER, qu'aucune négociation n'est ouverte sur les nouvelles organisations de travail qui découlent de l'arrivée prochaine du RL mais aussi de la mise en place du projet « digital first », **la direction continue sa méthode de mépris des instances représentatives du personnel.**

Le dernier exemple en date concerne le tirage d'un numéro « Zéro » du Républicain Lorrain prévu sur les rotatives d'Houdemont, le mardi 20 février au soir. Comme d'habitude, les délégués syndicaux n'ont pas été alertés sur ce sujet, pourtant important. Les délégués ont donc décidé de bloquer l'impression de ce numéro zéro.

La direction poursuit son passage en force en convoquant unilatéralement un CHSCT extraordinaire le lundi 26 février pour recueillir l'avis de cette instance sur « *le projet d'impression du RL sur les rotatives d'Houdemont à partir du 27 mars et ses impacts sur les conditions de santé, de sécurité et de travail.* » Pour rappel, **le CHSCT n'est pas une instance de négociation.** Dans le même esprit, l'expertise demandée sur la stratégie de l'entreprise pour les trois prochaines années par les élus du CE est suspendue au bon vouloir d'une direction qui refuse de fournir des documents essentiels au travail de l'expert.

Au regard des chiffres, la direction actuelle, par ses dernières réformes a creusé encore un peu plus rapidement les déficits. Ceux-ci accablent l'avenir de nos entreprises et de ses salariés. **La direction devrait réellement s'inspirer de l'écrit de notre actionnaire majoritaire, Nicolas Théry.** C'est tous ensemble, avec des investissements appropriés et un dialogue social constructif, que nous réussirons à trouver les clefs pour sortir de cette impasse économique. Hélas, la direction actuelle n'en prend pas le chemin !

**En conséquence, les membres du CHSCT ne se présenteront pas à la réunion du CHSCT extraordinaire programmée unilatéralement par la direction le lundi 26 février. Tout comme les organisations syndicales ne se rendront pas à la réunion de négociation prévue le 23 février 2018 tant qu'une réunion de négociation sur les services de l'imprimerie n'aura pas débuté.**